

COVID-19

MESURES À PRENDRE POUR LES ENTREPRISES

Nos gouvernements sont sur le pied de guerre pour combattre la pandémie. Ils déploient d'impressionnantes mesures pour éliminer la COVID-19 et nous espérons que ces mesures seront efficaces le plus rapidement possible.

Au niveau des entreprises, une préoccupation importante nécessite une attention particulière : **Le manque de liquidités**

Le fonds de roulement sera crucial au cours des prochaines semaines, il faudra tenter de le préserver à tout prix. La grande question, combien de temps encore avant la fin de la pandémie ?

Si on traduit cela en langage d'entreprise : combien de fonds de roulement sera-t-il nécessaire pour se rendre à la fin de la pandémie ?

Personne ne le sait. Nos gouvernements, les experts et bien d'autres ont tous la même opinion, **AUCUNE IDÉE.**

Lorsque ce sera terminé, cela prendra probablement plusieurs mois avant que l'économie tel qu'on la connaît, reprenne son envol. Afin de s'assurer d'être présent à ce moment-là, il faut prendre des décisions maintenant!

Le présent document se veut donc une aide à la décision pour vous permettre de vous éclairer un peu plus, en temps de stress. Il ne substitue pas votre jugement et est un document donnant une visée générale des situations. Il est important de le mettre en contexte de votre situation pour s'assurer que les mesures proposées sont réalisables.

Nous vous rappelons que notre équipe est présente pour répondre à vos questions en ce temps de crise.

L'équipe Beaulieu et associés CPA Inc.

Nous avons travaillé sur des points de réflexion pour vous aider à prendre position pour la suite des choses :

** Il est certain qu'avec l'annonce du 23 mars 2020 quant à la fermeture de plusieurs entreprises jugées non essentielles, la présente réflexion se fera plus rapidement pour certains quant au niveau d'activité.

1- Continuer, réduire ou arrêter

Dans la cohue actuelle, il faut prendre le temps de s'arrêter pour évaluer l'impact de continuer l'exploitation de nos entreprises.

Comment faire cette évaluation ?

- **Le plus difficile, faire cela sans émotion.**
- Il faut évaluer l'impact sur notre fonds de roulement si l'on continue à exploiter, ainsi que si l'on cesse nos activités pour l'instant.
 - Pour ce faire, il faut regarder d'abord quels paiements n'arrêteront pas peu importe ce que l'on décidera, afin d'évaluer nos sorties minimums.
 - **Il faut aussi évaluer ce qu'on peut continuer à générer comme revenus si on continuait, et selon le niveau d'opération qui serait maintenu (plein régime, régime au ralenti, etc)**
 - Pour vous aider à réfléchir, **il faut tenir compte de (entre autre) :**
 - Vos produits ou Services essentiels ou non à la population;
 - Niveau des ventes;
 - Peut-on prévoir des problèmes d'approvisionnement potentiels ou en vit-on actuellement;
 - Le crédit accordé aux clients;
 - Les versements aux fournisseurs; et
 - Impact de nos opérations (continuer/arrêter) et sur les employés.

A- Continuer/Réduire

Si vous envisagez de continuer ou réduire les opérations, voici quelques points à penser pour aider les gestes à poser qui permettront de faire une différence :

- Faire un suivi serré du crédit accordé aux clients.
- Prendre entente avec les fournisseurs pour les approvisionnements et les versements à effectuer :
 - Penser à cibler les fournisseurs avec qui nos relations sont les plus solides d'abord. Tous vivent des situations particulières en ce moment, **ne pas hésiter à discuter.**
- Retarder les versements à Hydro-Québec, aucune pénalité et aucun intérêt ne seront exigés;
- Fonctionner avec un minimum d'employé, ne pas attendre pour réorganiser les horaires de travail en diminuant les heures de chacun;
- S'il y a des mises à pied à faire, les faire rapidement;

- Si vous êtes à loyer, contacter le locateur pour voir les ententes possibles;
- Demander l'arrêt des versements sur les prêts (voir point 2.b);
- Demander le prêt pour fonds de roulement (voir point c). Même si l'on ne sent pas la nécessité immédiatement, **il faut s'assurer d'avoir un bon fonds de roulement pour les 6 à 12 prochains mois;**
- Demander le crédit pour maintien des emplois (voir point 2.d); et
- Cesser les versements des acomptes provisionnels sur l'impôt des sociétés au palier fédéral et provincial (voir point 2.e).

L'objectif actuel est de minimiser les sorties de fonds et maximiser les entrées de fonds. Ça peut sembler simple, mais ce n'est pas facile et c'est critique actuellement.

B- Arrêter

Si vous envisagez de continuer ou réduire les opérations, voici quelques points à penser pour aider les gestes à poser qui permettront de faire une différence :

- Faire un suivi serré du crédit accordé
- Prendre entente avec les fournisseurs pour les versements à faire
- Retarder les versements à Hydro-Québec, aucune pénalité et aucun intérêt ne seront exigés
- Mettre à pied les employés rapidement
- Si vous êtes à loyer, contacter le locateur pour voir les ententes possibles
- Demander l'arrêt des versements sur les prêts (voir point 2.b)
- Demander le prêt pour fonds de roulement (voir point c). Pour les prochains mois, il va y avoir que des sorties de fonds, alors il faut se protéger.
- Demander le crédit pour maintien des emplois (voir point 2.d) pour la portion applicable
- Cesser les versements des acomptes provisionnels sur l'impôt des sociétés au palier fédéral et provincial (voir point 2.e)

L'objectif actuel est de minimiser les sorties de fonds et maximiser les entrées de fonds. Ça peut sembler simple, mais ce n'est pas facile et c'est critique actuellement.

2- Mesures en soutien aux besoins des entreprises

Selon la décision prise précédemment, voici plusieurs mesures qui pourraient être mises en place.

Nous vous référons aussi au résumé des mesures rédigé par notre équipe de fiscalité. Il sera mis à jour pour suivre les annonces quotidiennes.

a. Les employés

Personne ne désire mettre ses employés à pied. Dans le passé, plusieurs entreprises ont gardé leurs employés lorsque les temps étaient plus difficiles afin de s'assurer de les garder pour le futur.

Aujourd'hui, c'est autre chose. Il en va de notre survie. Le gouvernement a mis en place plusieurs mesures afin de s'assurer que les employés puissent garder leur bateau à flot.

➤ Mesures d'aides aux employés

Les gouvernements ont mis en place une panoplie d'aide aux particuliers afin de les soutenir financièrement

Voir ci-joint notre résumé des mesures.

➤ Fonds pour soutenir les employés

Afin de s'assurer du retour de certains employés, lorsque tout sera terminé, il est possible de prévoir des fonds pour les aider.

Les aides ne donneront en moyenne que 55 % du salaire aux employés. Pour plusieurs, cela sera insuffisant. Les fonds utilisés serviront à avancer des montants aux employés pour qu'ils obtiennent entre 55 % et 100 % de leur salaire net actuel pendant qu'ils seront sur le chômage. Lors de leur retour, ils rembourseront ces avances selon des modalités qui devront être déterminées d'avance.

En vue d'envisager une telle mesure, réfléchissez aux points suivants :

- Quels sont les employés que vous désirez absolument conserver et aider;
- Pensez aux employés à risque de quitter, car une situation d'avances de fonds serait à risque d'être perdu;
- Pensez aussi aux employés qui ont des situations financières précaires; et
- N'hésitez pas à consulter les gens de votre équipe afin de voir leur point de vue et aussi de les rassurer sur votre désir de les aider.

Cette approche permettra d'aider à ce que les employés soient de retour lorsque la crise sera terminée pour pouvoir repartir en force.

Évidemment, cela demande des liquidités provenant du fonds de roulement, c'est pourquoi il est important de mettre en place le plus de mesures suggérées possible.

b. Les emprunts

Présentement, on peut demander aux institutions financières un congé de capital et même certaines institutions, acceptent des congés de versements sur les prêts que vous avez avec eux.

Le congé peut aller jusqu'à 6 mois et cela ne devrait pas entacher le crédit.

Pour les emprunts avec des sociétés de financement, tel que les prêts pour des véhicules, cela sera beaucoup plus difficile, mais vous ne perdez rien à faire une demande de report si possible.

C'est important de faire cette demande rapidement. La demande peut se faire par téléphone ou par courriel. Demander un avis de réception pour vous assurer que la demande a été prise en charge. Il va y avoir beaucoup de demandes dans les prochains jours et semaines !!!

c. Soutiens pour le fonds de roulement

BDC

Référence : <https://www.bdc.ca/fr/pages/soutien-special.aspx?special-initiative=covid19>

- La Banque du Canada (BDC) a mis en place un prêt pour fonds de roulement pour aider les entreprises touchées par la pandémie

Comment y accéder ?

- Les entreprises qui ont besoin de soutien par l'entremise du Programme de crédit aux entreprises (PCE), doivent d'abord contacter leurs institutions financières pour évaluer leur situation.
- Les institutions financières vont recommander leurs clients existants à BDC et EDC lorsque leurs besoins s'avèrent supérieurs à ce qui est disponible dans le secteur privé uniquement

Modalités :

- Prêt de fonds de roulement jusqu'à 2 millions de dollars;
- Réduction des taux pour les nouveaux prêts; et
- D'autres soutiens spécifiques à certains secteurs seront annoncés prochainement.

Taux d'intérêt (exemple):

Taux de base moins 1,75%. Ce qui représente en date du 20 mars 2020 : 3.30 %

Remboursement (exemple) :

- Année 1, intérêts seulement
- Année 2 et 3, intérêts et 40 % du capital
- Fin année 3, renégociation du solde de 60 %

Investissement Québec (IQ)

Référence : <https://www.investquebec.com/quebec/fr/a-propos/COVID-19.html>

- IQ a mis en place un programme de garantie de prêts pour les entreprises qui ont des problèmes d'approvisionnement ou une réduction substantielle de la capacité de livrer des produits;
- L'entreprise doit démontrer que ses problèmes de liquidité sont temporaires et que son manque de liquidités est causé par:
 - Un problème d'approvisionnement en matières premières ou en produits (biens ou services);
 - Une impossibilité ou une réduction substantielle de la capacité de livrer des produits (biens ou services) ou des marchandises
- Tous les secteurs d'activités sont admissibles sauf certaines exceptions;
- Montant minimum de 50 000 \$, sous forme principalement de garantie de prêts, mais peut aussi prendre la forme de prêt directement d'IQ; et
- Les modalités seront négociées avec les institutions financières et/ou avec IQ directement.

d. Crédit pour maintien des emplois de 25 000 \$

Se référer à notre résumé à ce sujet

e. Arrêts des acomptes provisionnels et versements

Se référer à notre résumé à ce sujet

Pour toutes les sociétés qui estiment avoir des impôts à payer et des acomptes provisionnels à faire dans des délais rapprocher, les gouvernements ont mis en place des mesures de reports. Il serait avisé de s'en prévaloir même si vous avez la capacité de payer, afin de maintenir un niveau de liquidité pour pallier tout changement potentiel à venir.

D'autres mesures peuvent être intéressantes à vos situations et nous vous recommandons de nous contacter au besoin afin de voir ce qui devrait être fait au cas par cas.